

SOUS-PRÉFECTURE DE NARBONNE

N° 1581 Cab.

NARBONNE, le 5 Novembre 1946

Le Sous-Préfet de Narbonne

à Monsieur l'Inspecteur Primaire,
à Narbonne

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour suite utile, la requête ci-jointe de deux instituteurs, réfugiés espagnols, MM. Mir et Vilalta, sollicitant l'autorisation d'utiliser deux salles de classe de l'Ecole Elysée-Reclus pour donner des cours de langue espagnole, de géographie et d'histoire, aux fils de réfugiés espagnols résidant actuellement à Narbonne.

En ce qui me concerne, je ne fais aucune opposition à l'autorisation sollicitée.

Le Sous-Préfet,

